

ASSOCIATION DÉPARTEMENTALE DES PUPILLES
DE L'ENSEIGNEMENT PUBLIC DU LOIRET

ADPEP 45



COMPTE DE RESULTAT

ESAT SERVIPEP SOCIAL

2025

ADPEP 45
25 boulevard Jean Jaurès
CS 15615
45056 ORLÉANS CEDEX 1

ESAT SERVIPEP
1 place Avicenne
45800 SAINT JEAN DE BRAYE

RAPPORT D'ACTIVITÉ

I. Présentation de l'association

Notre histoire :

Les Pupilles de l'Enseignement Public (PEP) ont été fondées en 1915 par des inspecteurs d'académie et des instituteurs, initialement pour venir en aide aux orphelins de la Grande Guerre. En 1925, ces orphelins devenant adultes, les PEP décident de se refonder pour s'occuper des « orphelins de la société », c'est-à-dire des enfants et des jeunes délaissés, oubliés ou exclus. Ses actions, complémentaires des missions de l'Éducation nationale, s'adressent à l'enfant et sa famille, sur le temps scolaire ou extra-scolaire. Solidarité et Laïcité sont les maîtres mots de cet engagement militant.

L'association départementale des PEP 45 a été fondée en 1916. Gérant et animant jusqu'en 1936 des centres de vacances, elle se consacre ensuite pleinement à la solidarité : l'association modifie ses statuts en 1967 afin de gérer les établissements spécialisés pour enfants et adolescents. Puis en 1980, l'association étend son action aux adultes en difficultés.

Les PEP 45 en 2025 :

L'association des PEP 45 accompagne aujourd'hui dans une dynamique inclusive environ 1700 personnes en situation de handicap ou en difficulté de la naissance jusqu'à la fin de la vie, dans la scolarité, les soins, la vie sociale et le travail. Les PEP 45 sont par ailleurs particulièrement attentifs au respect des droits fondamentaux des personnes accompagnées. Pour ce faire, l'association est structurée en 4 pôles :

- Pôle Accompagnement Polyvalent Enfants-Adolescents-Jeunes : CAMSP, CMPP, SESSAD et services/dispositifs associés ;
- Pôle Accompagnement Médico-Socio-Éducatif et Apprentissage : DAME PEP Baule, DAME PEP Giennois et DAME PEP Orléans ;
- Pôle Accompagnement, Accueil et Soins Spécialisés : MAS, SSIAD, SAMSAH, PCPE et ASTUS ;
- Pôle Accompagnement Social et Professionnel : ESAT, Foyers d'hébergement, SAVS, SESSAD Pro, Dispositif d'Inclusion Dans l'Emploi, Service Relais.

Les PEP 45 ont signé un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens (CPOM) avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil départemental du Loiret couvrant la période 2024-2028. Ce CPOM a défini les objectifs stratégiques suivants :

- Prévenir les ruptures de parcours, l'absence ou inadéquation de solution et contribuer ainsi à la structuration de l'offre médico-sociale sur les territoires ;
- Développer les réponses et les pratiques permettant de structurer des parcours inclusifs pour les personnes, adapter l'offre médico-sociale afin de répondre aux besoins et spécificités des personnes accompagnées ;
- Rendre effectif le droit à l'autodétermination des personnes en situation de handicap et prendre en compte l'expression de leur environnement familial ;

- Améliorer la qualité de l'accompagnement et favoriser l'adaptation des pratiques professionnelles ;
- Améliorer l'efficacité, le pilotage des ESMS et garantir l'optimisation des ressources.

Travaux associatifs transversaux menés en 2025 :

- Travaux relatifs à l'élaboration d'une nouvelle direction associative visant à renforcer la fluidité du parcours des personnes par le développement de la transversalité des différentes structures ;
- Mise en place de la porte d'entrée commune sur le secteur enfants ;
- Poursuite des travaux relatifs à l'attractivité des métiers, engagement associatif pour l'accueil des apprentis ;
- Signature de l'accord forfait jours pour les Directions et cadres du siège pour application au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la démarche associative relative à la mise à jour des DUERP ;
- Formation des Directions sur le management des situations difficiles ;
- Poursuite du déploiement du DUI : déploiement des nouvelles fonctionnalités ;
- Démarche d'amélioration continue de la qualité :
 - Poursuite de la mise en conformité avec le RGPD ;
 - Poursuite de la démarche d'évaluation HAS : préparation à l'évaluation, formation des équipes de direction, mise en place d'autoévaluations avec les professionnels et les usagers ;
 - Poursuite des travaux d'harmonisation des outils et des procédures (incidents, accidents du travail, ...) ;
- Poursuite des travaux favorisant l'autodétermination des personnes accompagnées (formations de professionnels et des usagers) ;
- Harmonisation de la mesure de l'activité en actes des structures concernées (en lien avec les objectifs du CPOM) ;
- Déploiement d'un nouveau logiciel SIRH pour une mise en œuvre opérationnelle au 1^{er} janvier 2026 ;
- Poursuite de la centralisation partielle du service paie ;
- Mise en place des rencontres engagées (espaces d'échanges entre les professionnels, les usagers et les familles).

Evènements associatifs en 2025 :

- Olym'PEP ;
- Cercle des managers ;
- Accueil de l'assemblée générale à Orléans de la Fédération nationale des PEP.

II. Présentation du pôle

Le pôle ASP réunit, l'ESAT PEP giennois, l'ESAT Servipep, l'EA de Dampierre, le SAVS d'Orléans, le foyer des droits de l'homme, les structures de la PAAG (foyer des hauts de Gien, SAVS de Gien, foyer de vie de jour et SSO de Gien), le DIDE, le SESSAD pro, et depuis 2024 le service relais.

Le fonctionnement en pôle permet de créer des synergies et dynamiques transversales, de développer des mutualisations, d'accompagner les projets et chantiers associatifs, de décroïsonner les structures en facilitant les ponts et les liens.

Ainsi les cadres de direction du pôle se sont réunis mensuellement pour :

- S'informer et échanger sur les actualités associatives et du secteur
- Développer et mutualiser la formation des professionnels
- Accompagner l'appropriation des nouveaux outils associatifs et le déploiement du DU Ogirys
- Échanger sur les difficultés et réussites de terrain et les questions RH
- Harmoniser les pratiques
- Élaboration des stratégies de déploiement des projets transversaux
- Travailler sur les DUERP à partir du nouveau logiciel
- Réaliser des projets en commun
 - Planification et animation partagée des réunions insertion pro pour l'ensemble des professionnels concernés au sein de l'asso (4 par an)
 - Travail avec la CPAM pour la mise en place d'actions de prévention (prévention des différents cancers) et de facilitation d'accès aux soins

- Formations des professionnels

Suite à la mise en place en des CSE par pôle en janvier 2024, les plans de formations sont élaborés au niveau de chaque pôle. Ce périmètre permet de mettre en place des formations transversales aux différentes structures, de diversifier l'offre de formation et de développer l'identité associative.

Ainsi en 2025, 19 formations ont pu être mises en place sur le pôle grâce à la diversification des financements ce qui représente près de 2000 heures de formation pour 85 professionnels :

- 11 formations avec financement OPCO santé pour 31 618 €
- 4 formations (analyse de la pratique et formation incendie dans les foyers) avec un financement sur fonds associatifs pour 8 610 €
- 1 formation financement CPAM pour une valeur de 3 000 €
- 3 formations autoDétermination Usagers/professionnels financées par CNR pour 9510 €

2 formations ont intégré des usagers des structures :

- La formation sur l'autodétermination avec la participation de 24 usagers
- La formation incendie et maniement des extincteurs au foyer d'hébergement de Gien avec la participation des 17 résidents

Les 6 formations qualifiantes (dont 2 apprentissages éducateurs spécialisés) initiées en 2024 se sont poursuivies en 2025 avec la finalisation d'un CAFERUIS, d'un DE d'éducateur spécialisé, d'un CAFDES, d'un titre de moniteur d'atelier.

Nombre de professionnels du pôle ASP ayant participé aux formations 2025

Intitulé formation	Nbre heures/professionnel	ESAT SERUIPEP	ESAT PEP Giennois	SAVS Orléans	PAAG			Foyer des droits de l'homme	SESSAD pro	DIDE	Service relais	EA
					SAVS Gien	FH	accueil de jour					
Sauveteur secouriste du travail Perf	7	7	3	3				1		2	3	
Premier secours en santé mental	14	4	12	1	1	3		2		1		
Adapter sa posture professionnelle aux spécificités du trouble psychique	14								3	1	10	
Accompagner l'avancée en age des personnes en situation de handicap	21	1		2	2	2	1	1				
sentiment d'impuissance dans la relation d'aide	21		1	1				1	4			
accompagner les usagers dans la RAE	72	1										
animateur retraite - un avenir après le travail	35			1	1							
tuteur /maitre d'apprentissage	47					1						
MAC SST	7		11									3
Autisme : comprendre et accompagner	14			2					3		6	
analyse de la pratique	2	1		2	3	8	3	6	5	5	8	
Autodetermination et pouvoir d'agir	14	10		4				4	3	2	5	
manipulation extincteur et conduite à tenir /incendie	3							6				

III. Présentation de l'ESAT

- Identité de l'établissement : Etablissement et Service d'Accompagnement par le Travail - ESAT SERVI'PEP

Site principal : 1 place Avicenne – 45800 ST JEAN DE BRAYE

Site annexe : 4 rue de la Motte aux Saulniers – 45760 BOIGNY SUR BIONNE

- Autorisations et capacité d'accueil : 84 ETP – 102 travailleurs accueillis au 31/12/2025 – 115 travailleurs accueillis sur l'année

- Public accueilli :

L'accès à l'ESAT est réservé aux personnes qui, après une expertise pluridisciplinaire, sont considérées par la CDAPH comme « n'étant pas en mesure, momentanément ou durablement, de travailler dans une entreprise ordinaire ou dans une entreprise adaptée, et dont la productivité est inférieure au tiers de celle d'une personne valide ».

Historiquement, la création de l'ESAT visait à accueillir des jeunes adultes atteints de déficience intellectuelle, en très grande majorité issue des IME du département. Ce public représente encore une part importante de l'effectif de l'établissement mais cette proportion diminue nettement depuis quelques années.

- Missions et objectifs :

L'ESAT SERVI'PEP a pour missions principales :

- **Insertion professionnelle** : proposer des activités professionnelles adaptées aux capacités des travailleurs handicapés, leur permettant d'exercer une activité en milieu protégé.
- **Développement des compétences** : proposer des actions de formation professionnelle, d'entretien des connaissances et de maintien des acquis scolaires pour favoriser l'autonomie et l'épanouissement personnel des travailleurs.
- **Soutien médico-social** : offrir un accompagnement personnalisé incluant des démarches administratives, un soutien psychologique individuel, l'accès au droit commun (logement, formation, santé, citoyenneté) et l'organisation d'activités de loisirs.

Ces missions visent à promouvoir l'autodétermination des individus, en les aidant à faire des choix éclairés concernant leur vie quotidienne et professionnelle.

IV. Ressources humaines

L'équipe de l'ESAT est composée de :

- 15 moniteurs d'atelier (12,36 ETP Social + 2,5 ETP Commercial)
- 2 CESF (1,10 ETP Social + 0,10 ETP Commercial)
- 1 psychologue (0,40 ETP Social + 0,20 ETP Commercial))
- 2 comptables (0,75 ETP Social + 0,52 Commercial)
- 1 secrétaire (0,70 ETP Social + 0,30 ETP Commercial)
- 2 chefs de service (2 ETP)
- 1 directrice adjointe (0,85 ETP)
- 1 directrice de Pôle (0,11 ETP Social + 0,25 ETP Commercial)

Auquel s'ajoute un CDD d'un an (de février 2025 à février 2026) de Médiateur numérique pour le déploiement d'ANTAO.

Le poste d'ouvrier qualifié (0,5 ETP Commercial) n'est plus pourvu depuis le 13 septembre 2025, mais mutualisé au niveau de l'équipe des agents de maintenance gérée par le Siège.

L'année 2025 a été marquée par plusieurs absences longues de moniteurs d'atelier pour maladie et un congé de transition professionnelle.

- Implication des équipes (réunions, groupes de travail).

Les réunions d'équipe sont hebdomadaires, le jeudi, de 15h45 à 17h30. Leur contenu :

- Informations générales et points organisationnels de l'établissement
- Bilan des ateliers
- Echanges sur les situations
- Point intermédiaire PAP
- Réunions thématiques (Instance Mixte, équipe médico-sociale, outil d'aide à l'élaboration des PAP)

Indicateurs communs	2024	2025
----------------------------	-------------	-------------

<i>Nombre de postes vacants</i>	0	0,5
<i>Taux d'absentéisme</i>	3%	8%
<i>Taux de rotation du personnel</i>	10%	13%
<i>Nombre de professionnels ressources par thématiques (CNIA, polyhandicap, TND...) permettant le transfert de savoirs</i>	0	0
<i>Nombre d'apprentis ou de contrats de professionnalisation</i>	0	0
<i>Taux de professionnels ayant bénéficié d'une action de formation en lien avec l'utilisation des outils numériques</i>	92%	100%

V. Activité et accompagnement des personnes

- Nombre de personnes accompagnées : 102 (82,21 ETP) au 31/12/2025 – 115 sur l'année

- Profil des usagers

Moyenne d'âge au 31/12/2025 : 37.21 ans

L'ESAT comprend en travailleurs : 53 hommes et 49 femmes

Environ 77 % des usagers présentent une déficience intellectuelle, 14 % des troubles psychiques, 7 % un trouble du spectre autistique et autres TED et 2 % des troubles du comportement et de la communication

- Modalités et types d'accompagnement proposés.

L'ESAT est réparti sur deux sites : SAINT JEAN DE BRAYE et BOIGNY. Il propose une **diversité d'ateliers** adaptés aux compétences et aspirations de nos travailleurs. Nous intervenons dans les domaines suivants :

- Blanchisserie,
- Sous Traitance,
- Espaces Verts,
- Entretien des Locaux,

- Cuisine,
- Nettoyage des Véhicules.

Ces activités ne sont pas toutes présentes sur nos deux sites. Seules les activités de cuisine et d'entretien des locaux se réalisent sur les 2 antennes. Elles permettent néanmoins une organisation fluide et un accompagnement de proximité.

Chaque travailleur est accompagné sur site ou hors site dans l'acquisition et le renforcement de ses compétences techniques en lien avec l'atelier dans lequel il évolue. Il est également aidé à élargir ses savoir-faire afin de favoriser son épanouissement professionnel et personnel.

Chaque travailleur est accompagné sur site ou hors site dans l'acquisition et le renforcement de ses compétences techniques en lien avec l'atelier dans lequel il évolue. Il est également aidé à élargir ses savoir-faire afin de favoriser son épanouissement professionnel et personnel.

Au-delà de l'activité professionnelle, un **soutien extra-professionnel** est proposé aux travailleurs à travers des activités sportives et culturelles tournées le plus possible vers le Milieu Ordinaire. Ces initiatives permettent aux travailleurs de s'ouvrir à des nouveaux centres d'intérêt et de développer également leurs capacités autres que celles professionnelles.

Dans une démarche de valorisation de leurs compétences professionnelles, les travailleurs sont également accompagnés dans la RAE « différents et Compétents »

Les travailleurs bénéficient d'un **accompagnement social** réalisé par les deux CESF et les deux chefs de service de l'ESAT. Les CESF ont mené plus de 474 RDV entretiens au cours de l'année 2025. Les travailleurs sont reçus en entretien individuel pour les aider dans l'accès aux différents droits, notamment en matière d'ouverture des droits sociaux, de soutien à la citoyenneté, de santé et de participation sociale. Ils sont également accompagnés dans leurs démarches administratives.

Les CESF assistent les travailleurs dans des démarches variées telles que l'inscription à la déchetterie, l'activation de leur identité numérique, la bonne compréhension de leur fiche de paie, la constitution des dossiers pour les aides scolaires et sportives, ainsi que l'inscription sur les listes électorales.

Les CESF aident certains travailleurs à préparer les visites médiatisées afin qu'elles se déroulent le mieux possible. Elles interviennent également pour des documents liés à des successions. Elles les accompagnent dans leurs relations et dans leur déclaration auprès de la CAF et de la CPAM. Elles aident les travailleurs dans le renouvellement de leurs papiers d'identité. Leur soutien s'étend également vers des démarches liées à la justice à la prise de RDV médicaux. En matière de mobilité, elles interviennent pour résoudre les problématiques liées aux cartes de bus (échancier, remboursement des frais de transport à hauteur de 50 % par l'ESAT).

Les CESF collaborent avec d'autres professionnels du médico-social lorsque les travailleurs bénéficient d'un accompagnement par un SAVS, un SAMSAH, un mandataire judiciaire ou par d'autres structures d'accompagnement du médico-social. Elles participent également à la recherche de lieux favorisant la participation sociale des travailleurs en les orientant vers des associations ou dispositifs adaptés.

Enfin, une des deux CESF intervient dans l'accompagnement vers l'emploi en milieu ordinaire. Elle aide les travailleurs à définir et confirmer un projet professionnel à travers une première mise en stage en travaillant sur leur lettre de motivation, leur CV et la reconnaissance du trajet domicile-stage.

Elle les soutient dans la recherche de stages, effectue des visites de lieux de stage et assure le suivi administratif des conventions. Cette activité représente 102 rdv sur l'année 2025.

Elle peut également accompagner les démarches liées à un changement d'ESAT.

En complément des actions individuelles, les CESF peuvent animer des ateliers collectifs en partenariats avec d'autres structures comme la PMI, la CPAM.

Les travailleurs peuvent par ailleurs bénéficier d'un **accompagnement psychologique** dans le cadre de suivis réguliers ou ponctuels. Plus de la moitié des travailleurs de l'ESAT a rencontré au moins 1 fois le psychologue de l'ESAT au cours de 2025. 600 entretiens ont eu lieu sur l'année.

L'objectif central de son intervention est de faciliter l'expression de la pensée, des émotions et des ressentis des travailleurs dans un cadre bienveillant. Le psychologue vise à créer un environnement dans lequel chaque travailleur se sent compris, reconnu et accepté afin de favoriser des évolutions et des déblocages dans son fonctionnement psychique. Il adopte son approche en fonction de la singularité de chaque personne. Il prend en compte la diversité des demandes qui peuvent parfois provenir d'un moniteur ou d'un chef de service, afin d'aider le travailleur à s'approprier son parcours professionnel.

Les besoins exprimés par les travailleurs se déclinent en plusieurs catégories. Ainsi, 41 d'entre eux présentent des besoins sur le plan relationnel, affectif ou cognitif liés à leur vie au travail. 22 rencontrent des difficultés dans leur environnement familial et 25 éprouvent des besoins spécifiques dans la gestion de leurs émotions. Dans 19 situations, l'intervention du psychologue a mis en exergue le besoin d'orientation vers des partenaires extérieurs pour une prise en charge plus spécialisée afin d'accompagner au mieux la complexité des problématiques rencontrées.

Par ailleurs, des réunions de situations et des échanges réguliers avec les moniteurs permettent de recueillir des observations précieuses qui nourrissent le suivi psychologique individuel et aboutissent à des propositions d'ajustement d'accompagnement global au sein de l'atelier. Ces échanges contribuent également à instaurer une relation constructive entre le travailleur et le moniteur.

Enfin, le psychologue en collaboration avec la CESF a initié une animation d'une session collective en partenariat avec la PMI. Cette initiative vise à faciliter leurs liens avec la PMI. L'objectif est de repositionner la PMI comme un lieu d'appui et d'aide, plutôt que comme une institution dont il faudrait se méfier, notamment pour ceux ayant vécu des expériences négatives liées à la séparation parentale.

L'ESAT accueille aussi des travailleurs **stagiaires** dans le cadre de leur recherche d'orientation.

A BOIGNY SUR BIONNE, 21 stagiaires ont été accueillis pour 40 périodes de stage. Cela représente 17 MISPE, 10 conventions avec les IME/DAME ou établissements scolaires (EREA ; lycée hôtelier) et 2 conventions avec des ESAT.

A SAINT JEAN DE BRAYE : 35 stagiaires ont été accueillis, ce qui représente 89 semaines d'accueil réparties sur 4 ateliers. Cela représente 22 MISPE, 10 conventions avec les DAME, 2 conventions avec des ESAT et une convention avec l'Education Nationale.

Ces périodes de stage à l'ESAT SERVI'PEP ont plusieurs objectifs :

- Fournir une évaluation permettant d'alimenter une demande d'orientation en ESAT, en analysant les aptitudes et besoins du stagiaire.
- Mettre en œuvre d'une décision d'orientation ESAT, en facilitant l'intégration progressive dans un environnement de travail adapté.
- Evaluer l'exercice d'une activité professionnelle, en observant les capacités des stagiaires à s'inscrire dans un cadre de travail et à mobiliser leurs compétences.

Ces stages sont donc une étape clé dans leur parcours d'insertion professionnelle en apportant des éléments concrets pour ajuster et sécuriser l'orientation de chaque personne accompagnée.

En 2025, SERVI'PEP a poursuivi la mise disposition des plateaux techniques au SAMSAH Sésame Autisme, au Service Relai des PEP45 et à l'IME/DAME de La Source. Dans ce cadre, nous accueillons des jeunes au sein de nos ateliers Blanchisserie, Sous-Traitance, Entretien des locaux et Cuisine. Cette immersion leur permet de découvrir concrètement le travail en ESAT, d'expérimenter différentes activités et de mieux appréhender le fonctionnement du travail protégé.

L'objectif de cette démarche est double :

- Sensibiliser les jeunes à la réalité du travail, en leur offrant une première approche des exigences et des compétences mobilisées.
- Leur faire découvrir le travail en milieu protégé afin qu'ils puissent envisager si cela correspond à leur projet, une orientation adaptée à leurs besoins et capacités.

Par ailleurs, neuf travailleurs de l'ESAT ont réalisé des PMSMP pour un volume de 578 heures afin d'expérimenter le milieu ordinaire de travail. Quatre travailleurs ont réalisé des stages dans d'autres ESAT.

Cette initiative s'inscrit pleinement dans notre mission d'accompagnement et de transmission en favorisant des parcours professionnels réfléchis et adaptés.

Dans le cadre de notre engagement en faveur du **bien-être et** de la **santé** des travailleurs, nous les accompagnons dans l'**accès aux soins**, notamment à travers le contrat de mutuelle Intégrance, pris en charge désormais à hauteur de 50 % du coût de la mutuelle par l'ESAT, facilitant ainsi l'accès à une couverture santé adaptée.

Au-delà, de la couverture santé, nous avons aussi renforcé l'accompagnement à la santé en organisant une campagne de vaccination gratuite contre la grippe. Cette action vise à sensibiliser nos travailleurs à la prévention et à favoriser leurs accès aux soins en leur offrant des solutions à leurs besoins.

Les soutiens extra-professionnels sont davantage tournés vers le milieu ordinaire. Ils offrent ainsi une ouverture vers l'extérieur favorisant l'inclusion et la découverte de nouveaux centres d'intérêt. Ils permettent également aux travailleurs de gagner en autonomie et en confiance tout en développant des compétences transférables dans différents environnements. Notre objectif est d'accompagner les travailleurs dans un parcours personnalisé en leur donnant l'opportunité d'explorer des activités variées et de s'épanouir au-delà du cadre professionnel. Ainsi, les travailleurs bénéficient d'ateliers théâtre, arts plastiques, marche, musculation et expression corporelle.

2025 marque le déploiement complet d'ANTAO (Application Numérique du Travail Accompagné et Organisé), logiciel spécifique à SERVI'PEP et à l'ESAT du PEP Giennois, propre à nos différentes activités de production sur l'ensemble des ateliers avec une utilisation quotidienne.

Indicateurs communs	2024	2025
Taux de projets intégrant une évaluation (fonctionnelle, éducative, technique, ...)	100%	100%
Nombre de professionnels ayant suivi une action de sensibilisation à la démarche PéVA	0	0
Part des PAP réalisés dans le DUI	90%	96%

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024	2025
ESAT	Taux de travailleurs ESAT intégrant le milieu ordinaire (dont double contrat).	1%	3%

VI. Participation et consultation de la personne accompagnée

- CVS et autres formes de participation

Date de la dernière élection	29/02/2024
Nombre de réunions	3
Dates des réunions	25/03/2025 03/06/2025 07/10/2025

Le CVS est commun à l'ESAT Servi'PEP, le Foyer des Droits de l'Homme et le SAVS d'Orléans. Chaque structure dispose de 2 représentants, 1 titulaire et 1 suppléant. Le Président du CVS est une personne accompagnée par le SAVS d'Orléans.

- Autres instances de participation des personnes accompagnées à la vie de la structure

Comité des travailleurs handicapés

Le Comité Des Travailleurs, plus communément appelé CDT au sein de l'ESAT, s'est réuni 6 fois en 2025. Constitué de travailleurs élus et d'un moniteur par séance, cette instance joue un rôle essentiel dans la représentation des travailleurs et dans l'animation des œuvres sociales proposées aux travailleurs. Le budget commercial de l'ESAT finance intégralement celui du CDT à hauteur de 110 euros par travailleur. Cette dotation financière, calculée sur une base unitaire, reflète l'engagement de l'ESAT à soutenir la représentation et la participation active des travailleurs au sein de cette instance.

Cette somme permet de financer des sorties et des activités festives favorisant ainsi la cohésion et le bien-être de tous. Le CDT, en s'étant réuni à 6 reprises, assure ainsi un suivi régulier et dynamique des initiatives sociales. La participation s'est organisée de façon qu'au moins un travailleur élu par atelier soit présent à chaque rencontre avec un moniteur et la CESF. Un chef de service anime les rencontres et est responsable du CDT.

Parmi les évènements marquants organisés en 2025, on compte le financement des activités réalisées dans le cadre d'un voyage organisé en Bretagne, à Pénestin, en septembre, pour les 30 ans de l'ESAT. Il s'agit d'une après-midi en catamaran, de la visite des marais salants et d'un océanarium. Le CDT a également organisé un repas karaoké de Noël, un midi, au bowling de Saran.

Cette instance montre l'importance accordée à l'animation sociale et valorise l'autodétermination des travailleurs contribuant à créer un environnement professionnel où chacun se sent écouté et intégré.

Instance Mixte

Bien que les travailleurs accueillis en ESAT n'aient pas le statut de salarié, ils restent soumis aux dispositions du code du travail (Article 4121-1 et suivants) en matière d'hygiène, de sécurité et de médecine du travail. La commission est constituée d'un travailleur par type d'atelier et par site, élu par ses pairs (7 personnes), d'un moniteur par type d'atelier (7 personnes), de la secrétaire, ainsi que d'un chef de service qui en assure l'animation et le suivi.

En 2025, les membres de la commission se sont réunis à 2 reprises.

Actions réalisées sous l'impulsion de la commission (entre autres) :

- Achat de 4 autolaveuses ergonomiques, partagées entre l'atelier MHL, la blanchisserie et la cuisine
- Nouveaux matériels en cuisine à Boigny
- Meubles de tri installés dans les 2 cuisines
- Achat d'un Carport installé à Boigny près de la blanchisserie (avec accès eau, électricité et éclairage)
- Poursuite des investissements dans du matériel électrique en Espaces verts (tondeuses et taille haie plus légers et moins bruyants),

Conseil d'atelier : 1 par trimestre par atelier

Autres actions : des rencontres avec des familles ou des mandataires, à titre individuel, sont organisées en fonction des demandes ou besoins.

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels formés à l'autodétermination</i>	0	37%
<i>Part des usagers formés à l'autodétermination</i>	0	12%
<i>Part des représentants légaux formés à l'autodétermination</i>	0	0

VII. Qualité et évaluation

- Actions mises en place pour l'amélioration continue

Type d'instance	COFIL associatif	COFIL Qualité structure	Autres instances abordant la démarche qualité (démarche évaluation)
Nombre de séances	2025: 1 (réunion lancement)	1	Réunions d'équipe

- Travaux relatifs aux évaluations : différentes réunions d'équipe ont été consacrées à l'évaluation. Deux thématiques ont été principalement travaillées en 2025 : personnalisation du projet d'accompagnement et continuité-fluidité des parcours.

Parallèlement aux réunions d'équipes, des groupes de travail à l'attention des travailleurs ont été animés par les chefs de services sur les droits des personnes.

- Plaintes et EI :

	Reçues	Traitées
Nombre de plaintes et réclamations	0	0
Nombre d'évènements indésirables	6	6

Nombre d'évènements indésirables graves	0	0
Nombre d'évènements indésirables graves liés aux soins	0	0

Indicateurs communs	2024	2025
<i>Part des professionnels de l'accompagnement formés à l'évolution du public accueilli</i>	24%	28%
<i>Part des professionnels ayant participé à une sensibilisation aux RBPP</i>	0	0
<i>Taux de personnes ayant participé à des sessions d'analyse des pratiques</i>	4%	7%

VIII. Partenariats et ouverture vers l'extérieur

En 2025, dans le cadre d'un partenariat avec la CPAM du Loiret et le Centre Régional de Coordination de Dépistage des Cancers du Centre Val de Loire, l'ESAT a organisé des journées de prévention et de dépistages tout au long de l'année contre différents cancers : mars bleu concernant le cancer colorectal (20 % des travailleurs ont bénéficié d'un dépistage sur les éligibles), juin vert contre le cancer de l'utérus (35 % de dépistage sur le nombre éligible) et octobre rose en faveur du dépistage des cancers du sein (89 % femmes en ont profité). Pour chaque journée de prévention, un médecin est venu accompagné d'une infirmière et/ou d'une chargée de prévention. Ils ont expliqué aux TH de façon accessible et ludique l'intérêt de se faire dépister.

Par ailleurs, un dentiste est venu au sein de l'ESAT rencontrer les travailleurs qui n'avait plus de dentiste ou n'avait pas eu de suivi depuis longtemps. Le but était de faire un état des lieux des besoins ou non en soins dentaires. Ainsi 48 travailleurs en ont bénéficié. Des entretiens infirmiers ont été planifiés sur le premier semestre 2025. L'objectif était de permettre aux travailleurs de faire un bilan de leurs habitudes de vie : santé, sommeil, nutrition. Certains d'entre eux ont été orientés pour réaliser un bilan de santé plus poussé au centre de santé de la CPAM en fonction de leurs besoins repérés. Ces entretiens ont concerné 40 travailleurs.

Nous avons organisé également des actions spéciales dans le cadre de la SEEPH (semaine européenne pour l'emploi des personnes handicapées). Ainsi, des travailleurs ont pu découvrir l'activité d'entreprises notamment adaptées dans le cadre de parcours organisés. Sur cette même période, une quinzaine de DuoDay ont été programmés laissant les travailleurs "s'essayer" dans un domaine qu'ils affectionnent. Nous avons travaillé en lien avec le DIDE pour l'organisation de ces journées immersives.

SERVIPEP et plus largement les PEP ont signé une convention de partenariat avec "Un avenir après le Travail". Ce projet a été initié durant l'année 2025. L'objectif est de communiquer et d'accompagner les travailleurs concernés par le passage à la retraite. Nous avons ainsi invité les travailleurs

approchants ou étant à la retraite à ces rencontres afin de leur présenter leurs droits, les démarches à entreprendre et les perspectives qui s'ouvrent à eux après leur carrière à l'ESAT. Cette initiative s'inscrit dans notre volonté d'assurer un accompagnement global des travailleurs y compris au moment de leur retraite.

Dans le cadre d'un partenariat signé entre les PEP et l'auto-école SOTEAU, de nombreux travailleurs de l'ESAT ont eu la possibilité de mobiliser leur CPF et de s'engager dans une démarche de permis de conduire, en boîte automatique ou en boîte manuelle.

En termes d'autonomie personnelle et professionnelle, cette augmentation importante des personnes titulaires d'un permis de conduire nous a permis de multiplier les possibilités d'accéder à des petits chantiers en autonomie (Espaces verts, MHL), de confier des livraisons, des accompagnements ou des « petites courses » à un plus grand nombre de travailleurs.

Structures concernées	Indicateurs spécifiques	2024	2025
ESAT, EA, SESSAD Pro, DIDE, Service Relais, PCPE, SAMSAH, SAVS, ASTUS, DAME	Nombre de conventions de stage en milieu ordinaire de travail (dont PMSMP)		9

IX. Synthèse et perspectives

- Synthèse du rapport d'activité 2025 :

- Poursuite des actions de reconnaissance des acquis de l'expérience
- Augmentation du nombre d'accueil de stagiaires
- Accroissement de l'accompagnement social et dans l'accès aux soins
- Renforcement des partenariats

- Perspectives 2026 :

- Poursuivre le travail sur l'évaluation de la qualité, avec les équipes et les travailleurs
- Accompagner les travailleurs dans la préparation d'un projet après le travail (préparation à la retraite)
- Poursuivre nos actions en faveur du développement durable et de la loi Egalim
- Maintenir notre dynamique formation sur l'autodétermination

- Mener une réflexion sur l'activité, en baisse, de l'atelier Sous-Traitance
- Revoir nos offres tarifaires, notamment sur l'atelier Espaces verts